ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 72809

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'état du parc roulant mis à la disposition de la police nationale. De très nombreux véhicules administratifs sont régulièrement endommagés ou détruits à la suite de collisions, de lapidations ou d'incendies provoqués par des délinquants. Dans certaines zones dites sensibles, l'augmentation des véhicules inutilisables - temporairement ou définitivement - oscille entre 50 et 70 %. De plus, les délais de réparation sont souvent très longs. Une telle situation est préoccupante car les forces de police voient leur mobilité réduite, voire impossible dans certains cas, pour se rendre sur les lieux d'intervention. En conséquence, elle lui demande de faire en sorte que les voitures pouvant être réparées le soient dans les meilleurs délais, et que des mesures soient mises en place pour assurer un meilleur renouvellement du parc automobile de la police nationale.

Données clés

Auteur : Mme Martine Aurillac
Circonscription : Paris (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72809
Rubrique : Police
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 662